



PROCES-VERBAL
DE
L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE
DE LA FEDERATION FRANCAISE
DE VOLLEY-BALL
OLYMPIADE 2013/2016

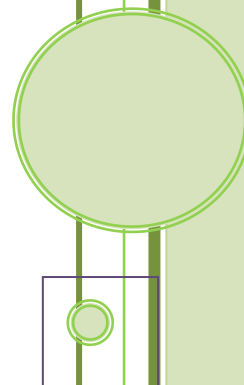
Samedi 12 Janvier 2013 – Paris/Cnosf



Adopté par l'Assemblée Générale des 8 et 9 juin 2013 - Martigues

Fédération Française de Volley-Ball

Date de diffusion : 11/06/2013



ETAT DES PRESENTS

REPRESENTANTS DES GSA AUX ASSEMBLEES GENERALES DE LA FFVB

ALSACE (140 voix)

Mme Isabelle BROGLY	(T)	47 voix
M. Alain BOHN	(SV)	47 voix
M. Jacques TARRACOR	(SV)	46 voix

AQUITAINE (177 voix)

M. Yves LABROUSSE	(T)	59 voix
M. Dominique FONTAINE	(T)	59 voix
M. Dominique REY	(T)	59 voix

AUVERGNE (53 voix)

M. Jean-Charles SIMON	(T)	27 voix
M. Pascal CAUMEL	(T)	26 voix

BOURGOGNE (70 voix)

M. Thierry GUENEAU	(T)	24 voix
M. Bernard PLISSET	(T)	23 voix
M. Claude ROCHE	(T)	23 voix

BRETAGNE (265 voix)

M. Charles-Edouard LARRIBE	(T)	89 voix
M. David QUINTIN	(T)	88 voix
Mme Viviane LE THOMAS	(T)	88 voix

CENTRE (96 voix)

M. Michel MARTIN-DOUYAT	(T)	32 voix
Mme Florence BAIGNET	(T)	32 voix
M. Jean-Michel BARRE	(T)	32 voix

CHAMPAGNE-ARDENNE (29 voix)

Mme Christine DANCOT	(T)	15 voix
M. Serge CORVISIER	(T)	14 voix

CORSE (15 voix)

M. Antoine MARCAGGI	(T)	15 voix
Mme Santa SANTONI	(S)	

COTE D'AZUR (160 voix)

M. G��rald HENRY	(T)	54 voix
M. Fr��d��ric PASTORELLO	(T)	53 voix
M. Jean-Michel ROUILLIER	(T)	53 voix

FLANDRES (128 voix)

M. Jean-Pierre COISNE	(SV)	43 voix
M. Pierre Yves VANALDERWELT	(T)	43 voix
Mme St��phanie GOSSELIN	(T)	42 voix

FRANCHE-COMTE (32 voix)

M. Philippe SOVANT	(T)	16 voix
M. St��phane LEJEUNE	(T)	16 voix

GUADELOUPE (Non repr  sent  e)

GUYANE (Non repr  sent  e)

ILE DE FRANCE (533 voix)

M. Jean-Louis LARZUL	(T)	134 voix
M. Philippe VENDRAMINI	(T)	133 voix
M. S��bastien GONCALVES-MARTINS	(T)	133 voix
M. Yves MOLINARIO	(SV)	133 voix
M. St��phane JUAN	(S)	

LES ILES DU NORD (Non repr  sent  e)

LANGUEDOC-ROUSSILLON (179 voix)

Mme Linda ROYO	(T)	60 voix
M. Robert SERRANO	(T)	60 voix
M. Christian ALBE	(T)	59 voix
Mme Val��rie DELOUTRE	(S)	

LA REUNION (Non repr  sent  e)

LIMOUSIN (Non Repr  sent  e)

LORRAINE (86 voix)

M. Jean-Claude BOUR	(T)	43 voix
M. Mohammed ABIDA	(T)	43 voix

MARTINIQUE (Non repr  sent  e)

MAYOTTE (Non repr  sent  e)

MIDI-PYRENEES (119 voix)

M. Guillaume BITON	(T)	40 voix
M. Pascal ALLAMASSEY	(T)	40 voix
M. Laurent DANIEL	(T)	39 voix

BASSE-NORMANDIE (47 voix)

Mme Véronique LAMBERTZ	(T)	24 voix
M. Christophe ROHEE	(SV)	23 voix

HAUTE-NORMANDIE (62 voix)

M. Olivier SERRE	(T)	21 voix
M. Pierrick LE BALC'H	(T)	21 voix
M. François DESHAYES	(T)	20 voix

NOUVELLE-CALEDONIE (Non représentée)

PAYS DE LA LOIRE (269 voix)

M. Claude GANGLOFF	(T)	90 voix
M. Eric VEILLET	(T)	90 voix
M. Pierre LOREAU	(T)	89 voix

PICARDIE (77 voix)

M. Jean-Didier JAWORSKI	(T)	39 voix
M. Frédéric DUBOIS	(SV)	38 voix

POITOU-CHARENTES (Non représentée)

PROVENCE (133 voix)

M. Alain ARIA	(T)	45 voix
Mme Christine MOURADIAN	(T)	44 voix
M. Frédéric SIEGL	(T)	44 voix

RHONE-ALPES (312 voix)

M. Hervé GOLFETTO	(T)	78 voix
M. Jacques DEPORTES	(T)	78 voix
M. Pierre VOUILLOT	(T)	78 voix
Mme Sylvie PICARD	(T)	78 voix

ST PIERRE ET MIQUELON (Non Représentée)

WALLIS ET FUTUNA (Non représentée)

AUTRES PRESENCES (NON REPRESENTANTS DES GSA)

Patrick KURTZ	Président de la FFVB (administrateur sortant)
Alain DE FABRY	Secrétaire Général de la FFVB (administrateur sortant)
Brigitte CERVETTI	Secrétaire Générale Adjoint de la FFVB (administrateur sortante)
Jean-Paul DUBIER	Trésorier Général Adjoint de la FFVB (administrateur sortant)
François FOCARD	Vice-Président, Chargé du Haut-Niveau et du Secteur Technique (administrateur sortant)
Jean-Paul ALORO	Président de la Ligue Nationale de Volley

Georges GUILLET	Président de la Commission Electorale/Assemblée Générale
René CORNIC	Membre de la Commission Electorale/Assemblée Générale
André FROGER	Membre de la Commission Electorale/Assemblée Générale

Jocelyne MAHIEU	Commissaire aux Comptes
-----------------	-------------------------

Anne LANDOIS	Hôtesse d'Accueil de la FFVB
Jean-Marie RAGEUL	Employé Administratif
Sylvie PROUVE	Secrétaire de Direction
Thierry BOLOMEY	Informaticien

Mickaël NAYROLE	Adjoint au Directeur Technique National
Jean Marie SCHMITT	Directeur Technique National

Jacques LAGNIER	Président de la DNACG
-----------------	-----------------------

Liste Yves BOUGET :	Yves BOUGET/Christian CHEBASSIER/Nathalie HENAULT/Estelle MORCANT-RIQUIER
---------------------	---

Liste Eric TANGUY :	Eric TANGUY/Jean-Marie CALATRABA/Annie PEYTAVIN/Gil PELLAN
---------------------	--

Candidats au Conseil de Surveillance :	Richard GOUX/Aline GEMISE FAREAU/Amine HACHELAF/Zélie AMARD/Francis DRUENNE
--	---

SAMEDI 12 JANVIER 2013

Ouverture de séance à 10H15 par le **Président, Patrick KURTZ**.

« Je déclare ouverte l'Assemblée Générale Ordinaire. Chers collègues, Mesdames et Messieurs, comme vous le savez, c'est ma dernière Assemblée Générale Ordinaire puisque j'ai décidé de passer le témoin et je souhaiterai, et bien sûr je vais me sacrifier avec grand plaisir à la tradition en vous présentant, au nom du Volley-Ball français, nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et prospérité, et je voudrais vous lire un extrait d'un petit poème : « au seuil de cette nouvelle année, je vous souhaite le meilleur de la vie, vivez le présent dans la plénitude, car le présent est le seul temps qui nous appartienne vraiment. ». Voilà, un petit peu, pour cette petite poésie que je souhaitais vous lire »

Une minute de silence est effectuée en mémoire aux personnes qui nous ont quittées :

M. Michel BRESSANT (CTR - Lons le Saunier)

M. Amaury LEPETIT (le jeune homme s'est éteint à la suite d'un accident vasculaire cérébral survenu en Bretagne - 25 ans – ancien joueur prometteur du Paris Volley, d'Asnières et du Plessis-Robinson)

Maman de M. Olivier SERRE (Président de la Ligue de Haute-Normandie)

Papa de M. Dominique DAQUIN (ex international)

M. Michel RAGOT (Président Fondateur du club de l'AS NONACOURTOISE – Haute-Normandie)

Papa de M. Velamarie THALY (Comptable de la Fédération)

Mme Monique DEDISE (Entraîneur de l'équipe du Hainaut Volley)

M. Marcel MATHORE (Ancien Directeur Technique National – Président de la Ligue de Nouvelle-Calédonie de 1972 à 1980)

Monsieur Maurice LOPEZ (dirigeant club saint quentinois)

Monsieur Jean-Luc MOURIER (ancien président du district MARITIME – Ligue des Flandres)

Le Président n'effectue pas de discours protocolaire comme il est fait habituellement lors des Assemblées Générales.

Il fait état :

- 1) des résultats sportifs des Equipes de France
- 2) de la baisse financière de la Convention d'Objectifs du Ministère,
- 3) du rapport de la Cour des Comptes dont les conclusions ont été communiquées à l'ensemble des congressistes.

Le Président passe ensuite la parole à **M. Georges GUILLET, Président de la CSOEAG.**

M. GUILLET salue l'assistance.

« Mesdames, Messieurs,

Pour ce qui est de la 1ère partie de cette AG électorale et compte tenu du vote qui interviendra cette après-midi pour l'élection du Conseil de Surveillance, vote qui pourrait commencer peut-être plus tôt si possible, je me bornerai à vous rappeler que le collège électoral est identique (art 12 des statuts) à celui des AG des 1er et 2 juin 2012 à PACY SUR EURE.

Je tiens à souligner que les documents adressés par les ligues à la FFVB pour la désignation des nouveaux délégués, approchent la perfection.

Pour ce matin le nombre de délégués présents est de 57 sur 62 possibles. Le nombre de GSA représentés est de 1134 pour 1387 inscrits. Le nombre de voix représentées est de 2982 sur 3122 inscrits. La majorité est de 1492 voix et 21 ligues sur 33 sont représentées.

Le Président, Patrick KURTZ, remercie la CSOEAG pour le travail accompli, puis met aux voix la ratification du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale de Pacy sur Eure des 1^{er} et 2 juin 2012.

En attendant le résultat du vote, le Président « *je tiens à remercier un certain nombre de personnes qui ont eu à me subir, que ceux que j'ai offensé me pardonnent, ce n'était pas vraiment mon intention, je tiens particulièrement à remercier mon épouse, vos épouses, vos conjoints, puisque pendant le temps qu'on donne au Volley-Ball, on n'est pas à la maison, donc un grand merci à nos conjoints, à nos conjointes. Merci aussi à mes*

collègues de la Ligue. Merci aussi au personnel de la Fédération, il y a beaucoup d'efforts, qui n'est pas étranger non plus, à cette remise à flots des finances. Merci aussi aux élus de la Fédération, qu'ils soient de la majorité ou de l'opposition, j'ai bien aimé travailler aux eux. Voilà ce que j'avais à dire, et pour terminer, je souhaiterais vous donner un petit dicton : « Pour mieux connaître l'avenir, il suffit de le construire ». J'espère que l'on construira l'avenir du Volley-Ball français, et qu'il ne sera peut-être plus véritablement la risée, parce que quelque part en tant que Président, ce n'est pas toujours très marrant de devoir représenter un sport qui a peut-être un petit peu, je dirais, pêché par le passé et comme le pêché est maintenant pardonné, j'espère que nous allons construire un beau nouveau temple qui s'appelle Volley-Ball 2013. Merci à vous »

Aucune intervention.

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale de Pacy sur Eure des 1^{er} et 2 juin 2012

RESULTAT DU VOTE

Pour : **2895 voix**

Contre : /

Abstentions : 43 voix

M. Pierre-Yves VANALDERWELT (Flandres)

Soit un total : **2938 voix**

Pour : 98,54% - Contre : % - Abstentions : 1,46%

ADOpte A LA MAJORITE

LE PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE PACY SUR EURE DES 1^{ER} ET 2 JUIN 2012 (adopté) : cliquez sur l'icône suivant :



Procès-Verbal AGE et
AGO des 1er et 2 juin

http://extranet.ffvb.org/data/Files/proces_verbaux/ag/ag2012/pvag2012_pacy.pdf

M. Georges GUILLET, Président de la CSOEAG indique le déroulement de cette journée, notamment pour le vote du Conseil de Surveillance envisagé dès le matin en fonction des interventions de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Présentation du budget prévisionnel 2013

La parole est donnée à M. **Jean-Paul DUBIER, Trésorier Général Adjoint** qui excuse **Mme Christine DANCOT, Trésorier Générale** puisque cette dernière est également représentante des GSA de la Ligue Champagne-Ardenne. M. Jean-Paul DUBIER présente le budget prévisionnel – résultat 2012 et prévisionnel 2013.

Secteur	COM		DTN		FF		Sportive		TOTAL		Ecart 2013/2012
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	
Ventes	1 000 €	20 000,00 €			1 000 €	10 000,00 €		0 €	2 000 €	30 000 €	28 000 €
Licences/Affiliations/Redevances					3 125 000 €	3 100 000,00 €	1 120 000 €	1 120 000 €	4 245 000 €	4 220 000 €	-25 000 €
Pénalités/Indemnités								0 €	0 €	0 €	0 €
Pensions			395 000 €	370 000,00 €				0 €	395 000 €	370 000 €	-25 000 €
Assurances								0 €	0 €	0 €	0 €
Subventions	552 000 €	724 907,00 €	1 414 000 €	1 118 393,00 €				0 €	1 966 000 €	1 843 300 €	-122 700 €
Autres produits	32 000 €	40 000,00 €	92 000 €	92 000,00 €	156 000 €	150 000,00 €	125 000 €	125 000 €	405 000 €	407 000 €	2 000 €
TOTAL PRODUITS	585 000 €	784 907 €	1 901 000 €	1 580 393 €	3 282 000 €	3 260 000 €	1 245 000 €	1 245 000 €	7 013 000 €	6 870 300 €	-142 700 €
Achats marchandises	16 000 €	15 000,00 €	1 000 €	1 000,00 €	1 000 €	1 000,00 €		0 €	18 000 €	17 000 €	-1 000 €
Matériels/Fournitures	143 400 €	140 000,00 €	26 600 €	26 600,00 €	30 000 €	30 000,00 €	5 000 €	1 000 €	205 000 €	197 600 €	-7 400 €
Locations	105 800 €	110 000,00 €	10 200 €	10 200,00 €	20 000 €	20 000,00 €		0 €	136 000 €	140 200 €	4 200 €
Entretien/Réparations			1 600 €	1 600,00 €	40 000 €	40 000,00 €		0 €	41 600 €	41 600 €	0 €
Assurances				20 000,00 €	296 000 €	296 000,00 €		0 €	296 000 €	316 000 €	20 000 €
Documentation			10 000 €	5 000,00 €	5 000 €	5 000,00 €	2 000 €		17 000 €	10 000 €	-7 000 €
Formation			13 000 €	5 000,00 €	5 000 €	5 000,00 €	3 000 €	3 000 €	21 000 €	13 000 €	-8 000 €
Honoraires	32 000 €	30 000,00 €	62 000 €	62 000,00 €	54 000 €	54 000,00 €		0 €	148 000 €	146 000 €	-2 000 €
Commissions			2 500 €	2 500,00 €		0,00 €		0 €	2 500 €	2 500 €	0 €
Publicité/Publications	39 000 €	30 000,00 €		0,00 €		0,00 €		0 €	39 000 €	30 000 €	-9 000 €
Cadeaux/Récompenses	20 000 €	20 000,00 €	3 500 €	2 000,00 €	10 000 €	10 000,00 €	20 000 €	20 000 €	53 500 €	52 000 €	-1 500 €
Voyages/Déplacements	52 500 €	50 000,00 €	422 000 €	350 000,00 €	50 000 €	50 000,00 €	508 000 €	508 000 €	1 032 500 €	958 000 €	-74 500 €
Hébergement/Restauration	160 500 €	149 400,00 €	300 000 €	250 000,00 €	40 000 €	40 000,00 €	140 000 €	140 000 €	640 500 €	579 400 €	-61 100 €
Postes/Télécom			500 €	500,00 €	82 500 €	82 500,00 €	10 000 €	5 000 €	93 000 €	88 000 €	-5 000 €
Cotisations	15 500 €	20 000,00 €		0,00 €	20 000 €	20 000,00 €	10 000 €	10 000 €	45 500 €	50 000 €	4 500 €
Autres charges externes	41 100 €	42 000,00 €	417 800 €	400 000,00 €	20 000 €	20 000,00 €	10 000 €	10 000 €	488 900 €	472 000 €	-16 900 €
TOTAL CHARGES EXTERNES	625 800 €	606 400 €	1 270 700 €	1 136 400 €	673 500 €	673 500 €	708 000 €	697 000 €	3 278 000 €	3 113 300 €	-164 700 €
Salaires	83 460 €	85 000,00 €	601 418,52 €	600 000,00 €	418 147 €	420 000,00 €	89 975 €	95 000 €	1 193 000 €	1 200 000 €	7 000 €
Primes et gratifications									0 €	0 €	0 €
Charges sociales	46 662 €	55 000,00 €	302 521 €	320 000,00 €	150 355 €	160 000,00 €	50 463 €	55 000 €	550 000 €	590 000 €	40 000 €
Impôts et taxes					133 000 €	140 000,00 €		0 €	133 000 €	140 000 €	7 000 €
Pensions (pôles)			631 000 €	631 000,00 €		0,00 €		0 €	631 000 €	631 000 €	0 €
Redevances						0,00 €		0 €	0 €	0 €	0 €
Subventions/Aides			465 000 €	500 000,00 €		0,00 €	238 000 €	200 000 €	703 000 €	700 000 €	-3 000 €
Amortissements					95 000 €	95 000,00 €		0 €	95 000 €	95 000 €	0 €
Provisions					137 000 €	137 000,00 €		0 €	137 000 €	137 000 €	0 €
Autres charges	157 000 €	120 000,00 €	140 000 €	120 000,00 €	24 000 €	24 000,00 €		0 €	321 000 €	264 000 €	-57 000 €
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	287 122 €	260 000 €	2 139 940 €	2 171 000 €	957 501 €	976 000 €	378 437 €	350 000 €	3 763 000 €	3 757 000 €	-6 000 €
	912 922 €	866 400 €	3 410 640 €	3 307 400 €	1 631 001 €	1 649 500 €	1 086 437 €	1 047 000 €	7 041 000 €	6 870 300 €	-170 700 €
RESULTAT	-327 922 €	-81 493 €	-1 509 640 €	-1 727 007 €	1 650 999 €	1 610 500 €	158 563 €	198 000 €	-28 000 €	0 €	28 000 €

2012

TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	7 041 000,00 €
-------------------------------------	-----------------------

TOTAL PRODUITS	7 013 000,00 €
RESULTAT PREVISIONNEL hors charges ou produits exceptionnels	-28 000,00 €

2012

Charges ou produits exceptionnels	114 000,00 €
Résultat Prévisionnel	86 000,00 €
Rectification Continental Cup	60 000,00 €
Prévision résultat au 31/12/2012	146 000,00 €
Prévision résultat si retraitement AAP	283 755,50 €

SITUATION AU 30/09/2012

RESULTAT PREVISIONNEL AU 31/12/2012

En K€

PRODUITS		REALISE ANNEE 2011	Situation au 30/09/212	Prévisionnel 4ème tri 2012	Résultat prévisionnel 2012	Écart prévisionnel 2012/2011
707	VENTES	38	2		2	-36
708	PARRAINAGE/PUB	773	482	70	552	-221
74	SUBVENTIONS	1566	1134	280	1414	-152
78	REPRISES PROV	168	67	30	97	-71
79	TRANSFERTS CHARGES	53	59		59	6
7531	REDEVANCES CHAMP.	1177	835	285	1120	-57
7514	TRANSFERTS/IND. FOR.	231	239	40	279	48
7521	PENSIONS	385	216	179	395	10
757	LICENCES	2750	2045	650	2695	-55
7571	AFFILIATIONS CLUBS	141	116	35	151	10
758	AMENDES/PENALITES	67	125		125	58
758	STAGES	79	68	24	92	13
75	AUTRES PRODUITS	82	32		32	-50
	PRODUITS D'EXPLOIT.	7510	5420	1593	7013	-497
CHARGES						
607/6037	CHARGES/ACHATS REV.	44	18		18	-26
606	ACHATS TENUES EDF	229	170		170	-59
613	LOCATION	126	106	30	136	10
6168	ASSURANCES LICENCES	201	137	50	187	-14
6168	AUTRES ASSURANCES	70	84	25	109	39
6212	PRESTATION EXTERIEURE	177	301	40	341	164
622	HONORAIRES	71	39	15	54	-17
6226	HONORAIRES PRESSE	31	22	10	32	1
62266	HONORAIRES MED/HT NIV.	120	32	30	62	-58
62315	PUB S/ORGANISATIONS	247	39		39	-208
6251	VOYAGES, MISSIONS, RECETTES	1272	1055	110	1165	-107
6258	ARBITRAGE	431	298	210	508	77
626	AFFRANC/TELEPHONE	107	63	30	93	-14
606/61/62	AUTRES CHARGES EXTERNES	324	284	80	364	40
	IMPOTS ET TAXES	107	101	32	133	26
64	SALAIRES	976	888	305	1193	217
645	CHARGES SOCIALES	442	392	158	550	108
652	DONATION AMORT.	77	77	18	95	18
6827	DOTATION PROVISION	151	69	68	137	-14
652	PENSIONS	574	367	264	631	57
653	SUB. VERSEES AUX LIGUES	487	414	51	465	-22
6531	SUV. VERSEES AUX CLUBS	226	185	53	238	12
6581	CHARGES ORGANISATIONS	131	139	18	157	26
6581	CHARGES AR	44	12	12	24	-20
65	AUTRES CHARGES /	67	110	30	140	73
		6732	5402	1639	7041	309
	Résultat hors exceptionnel	778	18	-46	-28	-806
76	PRODUITS FINANCIERS	19		25	25	6
66	CHARGES FINANCIERES	-26	-18	-6	-24	2
772	PRODUITS SUR EXERC. ANTER.	148	38		38	-110
77	PRODUITS EXCEPTIONNEL + ORGANISATIONS	139	156		156	17
6718	CHARGES EXCEPTIONNELLES	-9			0	9
672	CHARGES SUR EXERC. ANTER.	-180	-36		-36	144
6875	DOT PROV RISQUES ET CHARGES	-83	-45		-45	38
	CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	8	95	19	114	106
	RESULTAT NET	786	113	-27	86	-700
Rectification résultat Continental Cup						60
RESULTAT NET					146	-640
Si affectation AAP 50 % sur 2013					137	
RESULTAT NET					283	-503

Interventions

M. Christian ALBE (Languedoc-Roussillon) intervient sur la différence de pourcentage annoncée sur la Convention d'Objectifs du Ministère. Le chiffre annoncé ce matin par le Président, M. KURTZ (1 666 000 €) est différent de celui indiqué dans le tableau (1 414 000 €).

M. Jean-Marie SCHMITT, Directeur Technique National, indique que la baisse effective est de l'ordre de 12,5%. Il y a une baisse générale de 6% sur les Fédérations. La FFVB ne faisant pas partie des Fédérations qui se sont qualifiées aux Jeux Olympiques de Londres. La baisse est fléchée sur le Haut-Niveau.

Mme Véronique LAMBERTZ (Basse-Normandie) indique que cela ne répond pas à la question posée.

M. Jean-Paul DUBIER, Trésorier Général Adjoint indique que la baisse figure sur certains frais de la DTN, elle est répercutée dans la colonne communication/partenariat et avec des recettes externes de la Fédération.

M. Christian ALBE (Languedoc-Roussillon) demande la raison de cette différence.

M. Jean-Paul DUBIER, Trésorier Général Adjoint indique qu'il s'agit de la baisse sur les recettes communication/partenariat. Les ressources en prévisionnel sont moins fortes (122 000 €). Les dépenses vont être moindres.

M. Christian ALBE (Languedoc-Roussillon) intervient sur les salaires notamment sur l'augmentation des charges à hauteur de 40 000 €.

M. Jean-Paul DUBIER, Trésorier Général Adjoint indique que la ligne salaires est à la baisse. Pour l'augmentation des charges, c'est une prudence en cas d'augmentation des charges.

Mme Viviane LE THOMAS (Bretagne) demande quels postes sont supprimés.

M. Jean-Paul DUBIER, Trésorier Général Adjoint : un licenciement et une démission en 2012.

Mme Viviane LE THOMAS (Bretagne) demande si les postes seront remplacés en 2013 ?

M. Jean-Paul DUBIER, Trésorier Général Adjoint répond qu'il faut minimiser les recettes pour ne pas avoir de surprises. S'il y a dépense, il faudra qu'il y ait recette exceptionnelle.

Mme Jocelyne MAHIEU (Commissaire aux Comptes) intervient sur le budget 2013 et demande s'il est prévu une embauche d'un Directeur Administratif et Financier.

M. Jean-Paul DUBIER, Trésorier Général Adjoint répond que s'il y a une embauche, la nouvelle équipe devra trouver les recettes.

Mme Jocelyne MAHIEU (Commissaire aux Comptes) indique que l'engagement avait été pris par l'Assemblée Générale précédente, le Ministère et la Cour des Comptes ayant fait la même recommandation.

M. Jean-Paul DUBIER, Trésorier Général Adjoint fait état des candidatures reçues dont les profils ne correspondaient pas. Il indique que le Ministère avait demandé et subventionné cette embauche pendant 2 ans. Il confirme la préconisation de la Cour des Comptes, mais il indique qu'il faut chercher des ressources pour cette mise en place, voire demander une subvention exceptionnelle auprès du Ministère. Il dit que la situation financière de la FFVB reste fragile.

M. Christian ALBE (Languedoc-Roussillon) intervient sur la ligne « primes et gratification » où n'apparaît aucun chiffre, malgré le règlement des primes versées pour la Ligue Mondiale en 2012. Il dit qu'il faut mettre un chiffre également sur 2013 pour le Championnat d'Europe. Il fait référence de l'assurance contractée sur les primes des joueurs.

M. Jean-Paul DUBIER, Trésorier Général Adjoint répond qu'il paraît nécessaire de prévoir une prime d'assurance. Il indique qu'il faut dissocier les primes, CE, JO de la Ligue Mondiale. Les primes de la Ligue Mondiale n'apparaissent pas dans le budget, car la recette Ligue Mondiale n'apparaît pas non plus. Il indique que cette année, il y a eu un dépassement car la FIVB effectue uniquement le versement aux joueurs sur la performance, la FFVB a dû régulariser les charges sur les salaires des joueurs.

M. Claude GANGLOFF (Pays de la Loire) : intervient sur les aides à projet, et demande le délai pour le versement. Il souhaite connaître le versement du solde sur 2012 et le prévisionnel pour 2013. 137 K€ en Juin 2013 (y figure en provision à verser).

M. Jean-Paul DUBIER, Trésorier Général Adjoint : les Aides à Projets et les Aides à l'Emploi figurent dans le tableau. Il fait état du dossier AAP.

Mme Jocelyne MAHIEU (Commissaire aux Comptes) ne partage pas le même avis sur les 137 K€, elle indique qu'il n'y a pas de versement, donc pas de charges. Au 31/12, vraisemblablement, il y aura un désaccord avec la FFVB.

M. Jean-Claude BOUR (Lorraine) souhaite intervenir sur le rapport de la Commissaires aux Comptes

M. Jean-Paul DUBIER, Trésorier Général Adjoint accepte d'en parler mais ultérieurement.

M. Patrick KURTZ, Président de la FFVB confirme auprès de M. BOUR que ce point sera traité après l'intervention de M. DUBIER.

M. Antoine MARCAGGI (Corse) souhaite savoir si la fiche de poste sur le recrutement du poste financier a été communiquée à la Cour des Comptes. Il indique également que l'intitulé ne correspond pas aux enjeux financiers de la Fédération.

M. Jean-Claude BOUR (Lorraine) intervient sur l'installation des fenêtres et volets du siège fédéral.

M. Jean-Paul DUBIER, Trésorier Général Adjoint indique que plusieurs devis ont été établis. Il mentionne qu'il a découvert que le Président du CNL, M. MERCIER était spécialisé dans ce domaine. Il indique que la somme dépensée est de l'ordre de 80 000 €, avec un amortissement sur plusieurs années. Il dit que l'installation des volets est une valorisation du bâtiment et une économie d'énergie et signale que la trésorerie permettait cette dépense.

M. Patrick KURTZ, Président de la FFVB indique qu'il s'agit d'une sécurité pour le bâtiment suite aux infractions.

M. Alain ARIA (Provence) intervient sur les Aides à Projets.

M. Jean-Paul DUBIER, Trésorier Général Adjoint indique que le budget prévisionnel a été établi avec prudence avec des marges de fonctionnement.

M. Alain ARIA (Provence) : concernant la phase de transition entre les Aides à l'Emploi et les Aides à Projets, quid du versement du 01/07/12 au 31/12/12 et quid du versement des Aides à Projets du 01/01 au 01/06/2013 puis du 01/07 au 31/12/2013 ?

M. Jean-Paul DUBIER, Trésorier Général Adjoint : la demande d'Aides à Projets et reliquat Aide à l'Emploi ont été régularisés fin 2012. Dans le cas contraire, s'il n'y a pas eu de versement, cela sera réglé au plus vite.

M. Alain ARIA (Provence) : confirme que sur les Aides à Projets, il n'y a pas eu de versement.

Mme Viviane LE THOMAS (Bretagne) : sur les Aides à Projets. Une alerte au mois de septembre a été effectuée sur la difficulté du résultat en cours.

Mme Isabelle BROGLY (Alsace) intervient sur le budget prévisionnel – charges externes. Elle souhaite savoir à quoi correspondent les 10% des autres charges.

M. Jean-Paul DUBIER, Trésorier Général Adjoint : la ventilation des autres charges sont des dépenses effectuées.

M. Patrick KURTZ, Président de la FFVB indique à Mme BROGLY, si elle le souhaite, le détail reste disponible.

M. Hervé GOLFETTO (Rhône Alpes) : trouve insuffisant la provision de 40 K€ sur les dossiers prudhommaux. Il demande quel est le risque financier concernant l'affaire du SLOV (Sèvres et Loire Volley-Ball) ?

Mme Véronique LAMBERTZ (Basse-Normandie) : s'inquiète sur le budget fragile.

M. Jean-Paul DUBIER, Trésorier Général Adjoint : Les risques sur provisions seront évoqués après ce débat. Il reste gêné sur le fait que le Ministère nous conseille de faire une embauche mais que la subvention soit retirée.

Mme Véronique LAMBERTZ (Basse-Normandie) : craint que les valeurs d'ajustement se fassent sur les Aides à Projets.

M. Patrick KURTZ, Président de la FFVB dit que le Ministère nous donne de moins en moins d'argent.

M. Antoine MARCAGGI (Corse) intervient sur le poste de Directeur Administratif et Financière (DAF).

M. Jean-Paul DUBIER, Trésorier Général Adjoint indique que ce n'est pas aux licenciés de payer.

M. Antoine MARCAGGI (Corse) : Si le Ministère ne donne pas de subvention, que fait-on ?

M. Patrick KURTZ, Président de la FFVB répond que c'est l'Assemblée Générale qui décidera.

M. Jean-Paul DUBIER, Trésorier Général Adjoint indique qu'un D.A.F doit avoir des compétences comptables et que cela représente 60 000 € par an.

M. Jean-Claude BOUR (Lorraine) intervient sur le budget prévisionnel dont la date de parution est le 16/12/2013 : les résultats des Equipes de France ne figurent pas.

M. Patrick KURTZ, Président de la FFVB : les résultats n'étaient pas prévisibles.

M. Jean-Marie SCHMITT, Directeur Technique National indique que la qualification était prévue. Il revient sur l'embauche du poste de D.A.F. où une recommandation forte était faite par le Ministère. Une subvention exceptionnelle sur 2 ans avait été mise en place, soustraite à la subvention de fonctionnement. A ce jour, elle n'est pas reconduite.

M. Hervé GOLFETTO (Rhône Alpes) : demande la raison d'une deuxième version du rapport de la Commissaire aux Comptes?

M. Jean-Paul DUBIER, Trésorier Général Adjoint indique que certains éléments ont changé. Il y avait un doute sur le paiement de KONICA dans le 1^{er} rapport mais depuis le chèque a été encaissé. D'autres différents points n'étaient pas affinés.

Mme Sylvie PICARD (Rhône Alpes) : c'est un budget prudent, mais le risque arrivera. Provisions en 2013 ?

M. Jean-Paul DUBIER, Trésorier Général Adjoint confirme une fragilité existante.

M. Hervé GOLFETTO (Rhône Alpes) indique que dans l'état, la Ligue Rhône Alpes votera Contre.

M. Robert SERRANO (Languedoc-Roussillon) indique que le vote n'était pas prévu à l'ordre du jour. Le document a été transmis très tardivement donc n'a pas pu être évoqué en Languedoc-Roussillon.

M. François FOCARD, Vice-Président, Chargé du Haut-Niveau et du Secteur Technique : intervient sur le budget de la Direction Technique Nationale. Il évoque les incertitudes

concernant la qualification au Championnat d'Europe, les incidences en 2013, l'accord des Cadres qui est revu à la baisse donc qui pourrait avoir une incidence sur les Aide à l'Emploi. Ils évoquent les contrats de Préparation Olympique.

M. Jean-Marie SCHMITT, Directeur Technique National indique qu'il négocie actuellement avec le Ministère.

M. Patrick KURTZ, Président de la FFVB propose de passer au vote.

M. Robert SERRANO (Languedoc-Roussillon) demande pourquoi ne pas attendre puisque le budget sera affiné par la nouvelle équipe.

M. Claude GANGLOFF (Pays de la Loire) souhaite passe au vote.

M. Jean-Paul DUBIER, Trésorier Général Adjoint indique qu'une erreur figure dans l'intitulé, il faut lire que l'arrête des comptes est au 30/09 avec le prévisionnel au 31/12/12. Il confirme les risques encourus avec les dossiers contentieux.

M. DE FABRY, Secrétaire Général rappelle que cela figure dans le rapport de la Commissaire aux Comptes. Il fait état du dossier du SLOV. Il indique qu'un processus judiciaire est en cours.

M. Jean-Paul DUBIER, Trésorier Général Adjoint fait état des dossiers qui sont en contentieux.

M. Jean-Claude BOUR (Lorraine) indique que cela n'est pas budgétisé. Comment fait-on ?

M. Patrick KURTZ, Président de la FFVB intervient par rapport aux provisions. Il indique qu'il est toujours dangereux d'estimer ce risque au plus élevé.

Mme Jocelyne MAHIEU (Commissaire aux Comptes) intervient sur son rapport, sur la situation arrêtée au 30/09, le point ponctuel entre les deux équipes, l'examen limité sur les comptes intermédiaires, sur le résultat constaté au 30/09 à + 113 000 €. Elle indique qu'il y a deux rapports établis à sa demande car des incertitudes ont été levées avec la transmission d'éléments nouveaux. Elle émet une réserve sur la situation au 30/09, et certaines questions restent en suspens au 31/12. Elle indique qu'il n'y a pas de dérapage sur les actions sportives. Elle fait part des 60 000 € (KONICA) qui n'ont pas été encore encaissés. Elle revient sur l'embauche d'un D.A.F qui est un poste important et indique qu'il n'y a actuellement pas de personne responsable au service Comptabilité, malgré l'aide apportée par C. ALBE. Elle dit que ce n'est pas un bon fonctionnement pour une Fédération et qu'il faut dégager une somme pour ce poste comme l'a indiqué la Cour des Comptes. Elle indique les détails des provisions (137 000 €), sur les stocks (65 000 €), sur les litiges (40 000 €).

M. Jean-Paul DUBIER, Trésorier Général Adjoint revient sur l'embauche d'un poste D.A.F. Il indique que si l'Assemblée Générale vote une embauche à l'équipe dirigeante, les clubs feront la demande mais le financement du poste devra être trouvé.

M. Philippe VENDRAMINI, Chargé de Mission du Social de la FFVB indique qu'il a fait partie de la Commission de Recrutement. Il rappelle qu'il faut être prudent car ce n'est pas le recrutement d'un poste Comptable. Il dit qu'il faudra s'interroger sur le profil et chercher les ressources.

M. Frédéric PASTORELLO (Côte d'Azur) : prend comme exemple pour le poste d'Entraîneur d'Equipe de France le Hand qui a décidé de transformer ce poste en CDI.

M. Philippe VENDRAMINI, Chargé de Mission du Social de la FFVB répond que cette piste pourrait être suivie.

M. Frédéric PASTORELLO (Côte d'Azur) : indique que la Ligue Côte d'Azur ne votera pas.

M. Georges GUILLET, Président de la CSOEAG procède au vote par Ligue à mains levées.

Budget Prévisionnel 2013

RESULTAT DU VOTE

Pour : **1546 voix**

Mme Isabelle BROGLY (47 voix)/M. Alain BOHN (47 voix)/M. Jacques TARRACOR (46 voix)/M. Yves LABROUSSE (59 voix)/M. Dominique FONTAINE (59 voix)/M. Dominique REY (59 voix)/M. Jean-Charles SIMON (27 voix)/M. Pascal CAUMEL (26 voix)/M. Michel MARTIN-DOUYAT (32 voix)/Mme Florence BAIGNET (32 voix)/M. Jean-Michel BARRE (32 voix)/Mme Christine DANCOT (15 voix)/M. Serge CORVISIER (14 voix)/M. Philippe SOVANT (16 voix)/M. Stéphane LEJEUNE (16 voix)/M. Jean-Louis LARZUL (134 voix)/M. Philippe VENDRAMINI (133 voix)/M. Sébastien GONCALVES-MARTINS (133 voix)/M. Yves MOLINARIO (133 voix)/M. Guillaume BITON (40 voix)/M. Pascal ALLAMASSEY (40 voix)/M. Laurent DANIEL (39 voix)/Haute-Normandie (21 voix)/ M. Claude GANGLOFF (90 voix)/M. Eric VEILLET (90 voix)/ M. Pierre LOREAU (89 voix)/ M. Jean-Didier JAWORSKI (39 voix)/M. Frédéric DUBOIS (38 voix)

Contre : **0**

Abstentions : **611 voix**

M. Thierry GUENEAU (24 voix)/M. Bernard PLISSET (23 voix)/M. Claude ROCHE (23 voix)/M. Charles-Edouard LARRIBE (89 voix)/M. David QUINTIN (88 voix)/Mme Viviane LE THOMAS (88 voix)/M. Antoine MARCAGGI (15 voix)/M. Jean-Pierre COISNE (43 voix)/M. Pierre Yves VANALDERWELT (43 voix)/Mme Stéphanie GOSSELIN (42 voix)/M. Jean-Claude BOUR(43 voix)/M. Mohammed ABIDA (43 voix)/Mme Véronique LAMBERTZ (24 voix)/M. Christophe ROHEE (23 voix)

Non votants : **923**

M. Gérald HENRY (54 voix)/M. Frédéric PASTORELLO (53 voix)/M. Jean-Michel ROUILLIER (53 voix)/Mme Linda ROYO (60 voix)/M. Robert SERRANO (60 voix)/M. Christian ALBE (59 voix)/Haute-Normandie (41 voix)/M. Alain ARIA (45 voix)/Mme Christine MOURADIAN (44 voix)/M. Frédéric SIEGL (44 voix)/M. Hervé GOLFETTO (78 voix)/M. Jacques DEPORTES (78 voix)/M. Pierre VOUILLOT (78 voix)/Mme Sylvie PICARD (78 voix)/ Poitou-Charentes (98)

Voix totale : **3122**

Voix en séance : **2157**

Majorité : **1079**

Pour : 71,67% - Abstentions : 28,33%

ADOpte A LA MAJORITE

M. Olivier SERRE (Haute-Normandie) regrette qu'il n'y ait pas eu de vote sur les barrages, ce qui aurait permis d'apaiser à son sens la prochaine Assemblée Générale.

La Ligue d'Aquitaine adhère à cette demande.

M. Patrick KURTZ, Président de la FFVB indique que le Président de la CCS va y réfléchir, puis il clôture l'Assemblée Générale Ordinaire en présentant ses remerciements. Il termine par un dicton « pour mieux connaître l'avenir, il suffit de le construire ». Puis il passe la parole à **M. Georges GUILLET, Président de la CSOEAG** en le remerciant pour le travail accompli.

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE
ELECTION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE - OLYMPIADE 2013/2016
SAMEDI 12 JANVIER 2013

Ouverture de l'Assemblée Générale à 12h00/12H15

M. Georges GUILLET, Président de la CSOEAG propose à l'Assemblée Générale de commencer les votes avant le déjeuner pour permettre aux congressistes de pouvoir repartir plus tôt. Le vote pourrait débuter à partir de 12h15 au lieu de 14h00 comme initialement prévu dans l'ordre du jour communiqué en amont de l'Assemblée Générale. L'Assemblée Générale est d'accord sur cette proposition.

Le passage des Ligues débute par la Ligue de Basse-Normandie et se poursuit par ordre alphabétique. Un émargement des représentants des GSA est mis en place à l'entrée de la salle de vote.

Suspension de séance pendant les votes du 1er tour qui débutent à 12H15.

La liste des candidats au Conseil de Surveillance de la FFVB – Olympiade 2013/2016, arrêtée par la CSOEAG lors de sa séance du 6 décembre 2012 (http://extranet.ffvb.org/data/Files/proces_verbaux/csoeag/csoeag_121212.pdf)



La liste des candidats : RECAPITULATIF DES

<http://extranet.ffvb.org/front/291-37-1-Elections-au-C.S.>

Suspension de séance pendant le déjeuner.

Reprise des votes à partir de 13h30.

M. Georges GUILLET, Président de la CSOEAG présente aux congressistes les résultats des votes en indiquant uniquement les candidats élus **au 1^{er} tour** :

Nombre de délégués présents :	57 sur 62 possibles
Nombre de clubs représentés :	1150 sur 1387 possibles
Nombre de voix représentées :	2982 sur 3122 possibles
Nombre de délégués ayant voté :	57
Nombre de clubs exprimés :	1150
Nombre de voix exprimées :	2982
Majorité des voix :	1491+1 voix
RESULTAT DU VOTE DU 1^{ER} TOUR	
Collège Général	
Elus au 1^{er} tour :	
1. GEILER Brigitte	2024 voix obtenues
2. MOINEAU Virginie	1993 voix obtenues
3. DRUENNE Francis	1883 voix obtenues
4. AMARD Zélie	1837 voix obtenues
5. MAZZOLA Patricia	1737 voix obtenues
6. CHARCHAUD Fabrice	1625 voix obtenues
7. ROCHE Claude	1589 voix obtenues
7. CHARPENTIER Albert	1589 voix obtenues
9. GEMISE-FAREAU Aline	1549 voix obtenues
Non élus au 1^{er} tour (majorité non atteinte) :	
10. DANCOT Christine	1381 voix obtenues
11. POSTIC Charles	1197 voix obtenues
12. LARZUL Jean-Louis	1177 voix obtenues
13. VINOT Jean-Pierre	1157 voix obtenues
14. LECLERCQ André	1118 voix obtenues
15. VENDRAMINI Philippe	1080 voix obtenues
16. GANGLOFF Claude	1030 voix obtenues

17.	KHEMIRI-LEVY Karim	894 voix obtenues
18.	BOUR Jean-Claude	853 voix obtenues
19.	ROHEE Christophe	816 voix obtenues
20.	MARTIN Frédéric	794 voix obtenues
21.	HACHELAF Amine	744 voix obtenues
22.	BEGU Jean-Pierre	353 voix obtenues
23.	MARTIN Germain	341 voix obtenues
24.	DEKENS Pascal	175 voix obtenues

Nombre de délégués présents :	57 sur 62 possibles
Nombre de clubs représentés :	1150 sur 1387 possibles
Nombre de voix représentées :	2982 sur 3122 possibles
Nombre de délégués ayant voté :	57
Nombre de clubs exprimés :	1150
Nombre de voix exprimées :	2982
Majorité des voix :	1491+1 voix

RESULTAT DU VOTE DU 1^{ER} TOUR

Collège – Présidents des Comités Départementaux

Non élus au 1^{er} tour (majorité non atteinte) :

1.	BARRE Jean-Michel	1403 voix obtenues
2.	DESHAYES François	1309 voix obtenues
3.	VOUILLOT Pierre	1093 voix obtenues
4.	ARIA Alain	1026 voix obtenues
5.	GOUVERNEUR Jean-Luc	456 voix obtenues
6.	Vote blanc	85 voix obtenues

Nombre de délégués présents :	57 sur 62 possibles
Nombre de clubs représentés :	1150 sur 1387 possibles
Nombre de voix représentées :	2982 sur 3122 possibles
Nombre de délégués ayant voté :	57
Nombre de clubs exprimés :	1150
Nombre de voix exprimées :	2982
Majorité des voix :	1491+1 voix

RESULTAT DU VOTE DU 1^{ER} TOUR

Collège – Présidents des Présidents de Ligues

Elus au 1^{er} tour :

1.	PASTORELLO Frédéric	2185 voix obtenues
2.	DUBOIS Frédéric	1775 voix obtenues

Non élu :

1.	MERCIER Pierre	1363 voix obtenues
----	----------------	--------------------

Nombre de délégués présents :	57 sur 62 possibles
Nombre de clubs représentés :	1150 sur 1387 possibles
Nombre de voix représentées :	2982 sur 3122 possibles
Nombre de délégués ayant voté :	57
Nombre de clubs exprimés :	1150
Nombre de voix exprimées :	2982
Majorité des voix :	1491+1 voix

Nombre de délégués présents :	57 sur 62 possibles
Nombre de clubs représentés :	1150 sur 1387 possibles
Nombre de voix représentées :	2982 sur 3122 possibles
Nombre de délégués ayant voté :	57
Nombre de clubs exprimés :	1150
Nombre de voix exprimées :	2982
Majorité des voix :	1541+1

RESULTAT DU VOTE DU 1^{ER} TOUR	
<u>Collège – Administrateurs de la LNV</u>	
Elus au 1^{er} tour :	
1. CHENOUN Didier	2784 voix obtenues
2. GRIGUER Alain	1730 voix obtenues
Non élu :	
1. ROUGEYRON Michel	929 voix obtenues
2. Vote blanc	128 voix obtenues

Après la proclamation des noms des candidats élus au 1er tour, M. André LECLERCQ retire sa candidature.

Suspension de séance.

Ouverture du vote du 2^{ème} tour afin de compléter 5 postes au Conseil de Surveillance.

L'ordre de passage des Ligues est établi selon la présence des Ligues devant la salle des votes. Un émargement des représentants des GSA est mis en place à l'entrée de la salle de vote.

Départ d'un congressiste au vote du 2^{ème} tour – Ligue de Provence – M. SIEGL Frédéric (Provence).

Allocution de M. Georges GUILLET, Président de la CSOEAG à 14H15 (avant la proclamation du résultat du vote du 1er tour de l'élection du Conseil de Surveillance)

« Mesdames, Messieurs,

Avant de vous annoncer officiellement la composition du Conseil d'Administration de la FFVB pour l'olympiade 2013/2016 et le résultat du vote pour l'élection du conseil de surveillance je tiens à évoquer devant vous quelques sujets relatifs au rôle de la CSOEAG. Du fait de la mise en place de l'élection du CA par vote électronique direct par les clubs ou GSA, il s'est avéré que les textes (statuts et RI) ont été modifiés sur de nombreux points. Le travail de balisage des textes auquel nous avons largement participé, René CORNIC et moi-même en lien avec le Président de la Commission des Statuts et Règlements et le Secrétaire Général, a été dense et difficile. Il a fallu répondre à beaucoup d'interrogations et combler de nombreux vides juridiques. Le résultat est loin d'être très satisfaisant ; mais nous avons fait au mieux et je tiens à dire merci à mes collègues de la Commission car, pour au moins deux d'entre nous, nous y avons passé des journées entières scotchés à nos écrans d'ordinateurs avec bien souvent nos téléphones à l'oreille. J'en profite pour remercier également Sylvie PROUVE qui a été d'une aide précieuse et de tous les instants. Sa réactivité est inégalable et efficace. Quand certains, peu nombreux certes, émettent des doutes sur notre intégrité, nous le recevons comme une insulte à notre honneur d'hommes de bonne foi, c'est sans doute la même réaction que peut aussi avoir l'informaticien maison (FFVB) avec qui nous avons travaillé en toute loyauté et intégrité ! Je tiens à évoquer aussi la limite des moyens d'investigation et d'interpellation de notre Commission. Pour cela, je vous invite à relire l'Article 31 des Statuts où il est spécifié qu'elle (la CSOEAG) n'est pas investie d'un pouvoir d'annulation des élections. Même si c'est une évidence, c'est important de le rappeler. Notre commission a été plus que largement sollicitée en tant que conseil sur l'organisation des présentes élections. Nous avons

été en quelque sorte le réceptacle de toutes les réclamations, la plupart du temps infondées, mais cependant très compréhensibles. Je tiens à souligner qu'on s'est parfois facilement défaussé sur nous (les lampistes de service) pour un nombre important de questions. Nous avons le dos large et malgré nos cheveux gris nous sommes toujours solides ! Je tiens encore à aborder deux sujets (il y en aurait bien d'autres) qui nous tiennent particulièrement à cœur. Tout d'abord, nous avons été interpellés sur la recevabilité des candidatures au Conseil d'Administration. Comme il se doit, nous avons accompli notre rôle de contrôle conformément aux Statuts et il était hors de question de mettre en doute les déclarations sur l'honneur des candidats. Par la suite, nous avons reçu quelques courriels et deux courriers mettant en doute la validation de certaines candidatures au Conseil d'Administration. Ces réclamations nous sont parvenues bien au-delà des 7 jours réglementaires tels que le précisent les statuts et qui plus est jamais aucun nom n'a été mentionné sur ces écrits ! Comment voulez-vous que nous entreprenions des investigations qui d'ailleurs ne relevaient pas de notre compétence ! Quand bien même aurions-nous eu des noms, nous étions dans l'impossibilité de mener à bien ces investigations. Je rappelle au sujet des incompatibilités qu'elles concernent des candidats exerçant des responsabilités dans une entreprise dont l'activité consiste principalement dans l'exécution de travaux ou la fourniture de services pour le compte ou sous l'autorité et le contrôle de la FFVB ou de ses autres instances. Je souligne qu'après enquête de notre part sur les noms qui auraient pu éventuellement faire l'objet d'investigations, nous avons cru découvrir que trois noms circulaient dont un sur une des listes qui nous interpellaient ! Quant à la propagande qui a continué pendant le déroulement du scrutin du 1er tour, il faut savoir que les textes sont muets à ce sujet; c'est pourquoi nous avons rappelé par écrit à chacune des listes de candidats les règles déontologiques d'une campagne électorale en général. Merci de bien vouloir me pardonner d'avoir été un peu long, ce n'est pas dans mes habitudes, mais vous comprendrez que nous nous devons ces quelques mises au point, car la CSOEAG qui s'est réunie six fois sans compter le reste (courriels, communications téléphoniques, etc ...) a toujours travaillé avec un maximum de compétence, d'une manière collective et concertée en mesurant à chaque fois les conséquences de ses avis. Nous avons œuvré au mieux en toute intégrité et indépendance. Nous avons la ferme conviction d'avoir rempli notre rôle et rien que notre rôle. Merci de votre attention et de m'avoir écouté. »

Résultat du 2^{ème} tour de l'élection du Conseil de Surveillance

Nombre de délégués présents :	56 sur 62 possibles
Nombre de clubs représentés :	1150 sur 1387 possibles
Nombre de voix représentées :	2938 sur 3122 possibles
Nombre de délégués ayant voté :	56
Nombre de clubs exprimés :	1134 sur 1387 possibles
Nombre de voix exprimées :	2938
Majorité des voix :	1469+1

<u>RESULTAT DU VOTE DU 2^{ème} TOUR</u>	
<u>Collège Général</u>	
<u>Elus au 2^{ème} tour :</u>	
1. DANCOT Christine	1451 voix obtenues
2. LARZUL Jean-Louis	951 voix obtenues
3. VENDRAMINI Philippe	901 voix obtenues
<u>Non élus :</u>	
4. GANGLOFF Claude	884 voix obtenues
5. BOUR Jean-Claude	664 voix obtenues
6. MARTIN Frédéric	572 voix obtenues
7. POSTIC Charles	374 voix obtenues
8. HACHELAF Amine	352 voix obtenues
9. VINOT Jean-Pierre	312 voix obtenues
10. DEKENS Pascal	219 voix obtenues
11. MARTIN Germain	206 voix obtenues
12. KHEMIRI-LEVY Karim	157 voix obtenues
13. ROHEE Christophe	132 voix obtenues

Nombre de délégués présents :	56 sur 62 possibles
Nombre de clubs représentés :	1150 sur 1387 possibles
Nombre de voix représentées :	2938 sur 3122 possibles
Nombre de délégués ayant voté :	56
Nombre de clubs exprimés :	1134 sur 1387 possibles
Nombre de voix exprimées :	2938
Majorité des voix :	1469+1
RESULTAT DU VOTE DU 2^{ème} TOUR	
<u>Collège – Présidents des Comités Départementaux</u>	
Elus au 2^{ème} tour :	
1. BARRE Jean-Michel	1344 voix obtenues
2. ARIA Alain	1168 voix obtenues
Non élus :	
1. VOUILLOT Pierre	1069 voix obtenues
2. DESHAYES François	1060 voix obtenues
3. GOUVERNEUR Jean-Luc	269 voix obtenues
4. Vote blanc	85 voix obtenues

<u>Composition du Conseil de Surveillance - Olympiade 2013/2016 (19 postes)</u>	
<u>Collège Présidents de Liges</u> :	Frédéric PASTORELLO/Frédéric DUBOIS
<u>Collège Présidents des Comités Départementaux</u> :	Jean-Michel BARRE/Alain ARIA
<u>Collège Administrateurs de la LNV</u> :	Didier CHENOUN/Alain GRIGUER
<u>Collège Médecin</u> :	Richard GOUX
<u>Collège Général</u> :	Zélie AMARD - Fabrice CHARCHAUD - Albert CHARPENTIER - Christine DANCOT - Francis DRUENNE - Brigitte GEILER - Aline GEMISE-FAREAU - Jean-Louis LARZUL - Patricia MAZZOLA - Virginie MOINEAU - Claude ROCHE - Philippe VENDRAMINI

Conformément à l'article 24 des statuts de la FFVB, une première réunion sera fixée selon les disponibilités des membres, afin d'élire son Président et son Secrétaire parmi ses membres, au scrutin secret.

Jean-Paul ALORO (Président de la LNV) prend la parole pour communiquer les résultats des recours déposés au CNOSF.

« Puis **Georges GUILLET, Président de la CSOEAG** se retire avec les administrateurs afin de désigner le Président de la FFVB.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FEDERATION FRANCAISE DE VOLLEY-BALL

REUNION DU SAMEDI 12 JANVIER 2013 – 15H30

PARIS/CNOSF

Présents :

Jean-Paul ALORO, Yves BOUGET, Christian CHEBASSIER, Alain De FABRY, Valérie DELOUTRE, Jean-Paul DUBIER, François FOCARD, Nathalie HENAUULT, Estelle MORCANT- RIQUIER, Administrateurs.

Georges GUILLET, Président de la CSOEAG

Absents :

Jean-Marie CALATRABA, Annie PEYTAVIN, Eric TANGUY, Nathalie VALLOGNES.

Ces quatre administrateurs élus de la liste "AMBITION Volley-Ball 2016" avaient informé l'Assemblée Générale par la voix de leur tête de liste qu'ils ne siègeraient pas lors de la tenue de ce premier Conseil d'Administration

Tous les présents ont élargé la feuille de présence annexée au présent procès-verbal.

Monsieur Georges GUILLET en sa qualité de Président de la CSOEAG (Commission de Surveillance des Opérations Electorales et Assemblées Générales) préside la séance.

Il déclare que le quorum est atteint et que le Conseil d'Administration peut valablement délibérer.

Il rappelle l'objet unique de la tenue de ce premier Conseil d'Administration de la FFVB (Fédération Française de Volley-ball) qui est l'élection du Président du Conseil d'Administration.

Après avoir contrôlé l'identité des présents, le Président de Séance demande quels sont les candidats au poste de Président du Conseil d'Administration – Olympiade 2013/2016.

Monsieur Yves BOUGET est le seul candidat qui se déclare pour occuper cette fonction.

Après le vote à bulletin secret, Monsieur Yves BOUGET est élu Président du Conseil d'Administration au 1er tour avec neuf voix sur neuf. Il devient ainsi le 13ème Président de la Fédération Française de Volley-Ball.

Monsieur GUILLET ainsi que les autres présents lui adressent ses félicitations et des vœux de pleine réussite.

Questions diverses : Monsieur Jean-Paul ALORO, demande qu'il soit précisé à l'Assemblée Générale que les conciliations déposées au CNOSF par les autres listes sont closes et sans suite au niveau de cette instance.

Le Conseil d'Administration mandate Monsieur Jean-Paul ALORO, Président de la LNV pour donner cette information aux délégués présents en Assemblée Générale.

Le Président de la FFVB, Yves BOUGET prend la parole :

« Mesdames, Messieurs, bonjour, à ceux qui me connaissent et à ceux qui ne me connaissent pas, je serai en l'espèce votre nouveau Président pour, je le souhaite, cette olympiade, avec un objectif relativement simple et basique, faire en sorte que le Volley français sorte de querelles que je ne connaissais pas et que je découvre, qui d'ailleurs me choquent profondément, et surtout faire en sorte que ce Volley retrouve une identité, retrouve une image, qu'il n'aurait jamais dû perdre, à travers ses résultats sportifs, parce que l'on sait que c'est fondamental, on est une fédération sportive dont l'image passe par ses résultats, mais aussi à travers, bien évidemment, tout le travail quotidien effectué par les clubs en terme de formation. Donc ça sera, moi, en tout cas, ma seule obsession, mon seul intérêt, tout le reste ne me passionne pas. Je crois que l'on a besoin de beaucoup d'énergie pour remettre cette fédération sur les rails du succès et je sais qu'au fond, finalement, quoi qu'on en pense, les uns et les autres, on est tous sensibilisé par cet objectif, même si les uns et les autres, par moments, on a été amené à confronter des idées. Confronter des idées ce n'est pas la mort, confronter des idées, ça permet parfois d'avancer, j'ai entendu d'ailleurs pendant cette campagne des idées que je n'avais pas eues, que ma liste n'avait pas eues, qui me semblent intéressantes et que je me ferai un plaisir de reprendre. En revanche, ce qui m'intéresse, c'est que maintenant, on se mette au travail, tous ensemble, et qu'on ne perde pas notre énergie sur d'autres sujets qui ne sont pas fondamentaux pour la réussite du Volley, voilà, je vous remercie. Je clos donc l'Assemblée Générale et la séance et je vais vous présenter mes colistiers, que j'invite à venir me rejoindre bien évidemment et qui vont se présenter eux-mêmes, c'est beaucoup plus simple. Donc le numéro 2, je crois que c'est Monsieur DE FABRY, la numéro 3, c'est madame Nathalie HAINAULT, numéro 4, je pense que c'est Valérie DELOUTRE, notre numéro 5, c'est Christian CHEBASSIER, ensuite Estelle MORCANT-RIQUIER, Jean-Paul DUBIER, je pense que je n'ai oublié personne, et François FOCARD et Monsieur ALORO, Merci à tous ».

(Applaudissements)

Clôture de l'Assemblée Générale Elective à 16h20.

Le Président de la Commission de Contrôle
des Opérations Electorales et des
Assemblées Générales,

Georges GUILLET



Le Président sortant

Patrick KURTZ

